

Image not found or type unknown



Curatelle renforcée majeur protégée

Par **francoise 75**, le **28/02/2014** à **14:31**

j'ai été convoquée a une audience en présence de l'association A FALRET de la protégée et de moi même suite a une demande de changement de curatrice concernant de graves dysfonctionnements .La juge n'a pas fait retranscrire par la greffière les propos dits pendant l'audience d'où mon refus de signer ,sur le procès verbal cela est-il normal?